

Communiqué de presse du 10 juin 2016

Le Conseil national exécute froidement la formation

Le Conseil national a adopté jeudi le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation et a choisi la version proposée par le Conseil fédéral. L'Union des Étudiant-e-s de Suisse (UNES) est particulièrement déçue par la décision de ne pas augmenter la contribution aux aides à la formation, aides qui stagnent depuis 2008 malgré le nombre croissant d'étudiant-e-s dans toute la formation tertiaire. En outre, les EPF peuvent maintenant tripler les taxes d'études pour les étudiant-e-s venant de l'étranger. L'égalité des chances, pourtant désignée dans le message FRI comme un des buts principaux de la Confédération et nécessaire pour un développement pérenne de la formation et la recherche, n'est donc pas garantie pour les étudiant-e-s.

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national s'est penchée attentivement sur le message FRI 2017-2020 en avril et mai. La grande majorité de la Commission a conclu que les moyens financiers proposés par le Conseil fédéral signifieraient un démantèlement du domaine FRI. Comme la formation et la recherche sont des piliers importants pour la société et l'économie, et que les objectifs du message FRI sont ambitieux, la Commission considérait primordiale l'augmentation des moyens financiers dans différents domaines. Le Conseil national a décidé de ne pas suivre la majorité de la Commission et s'est positionné contre les augmentations dans la formation, la recherche et l'innovation. Cette position est particulièrement incompréhensible si l'on rappelle que la formation est un domaine qui doit payer disproportionnellement le prix pour le programme dit « de stabilisation » 2017-2019.

Une proposition de la majorité de la Commission était d'augmenter les aides à la formation de 25 millions à 40 millions par an. Le Conseil national n'a, pour sa part, pas estimé qu'il était important de soutenir les étudiant-e-s ne disposant que de moyens modestes. De fait, le message FRI est la plateforme idéale pour soutenir les efforts d'harmonisation des cantons dans le domaine des bourses d'études. Puisque depuis cette année que les cantons adhérant à la plupart des points du concordat intercantonal sur les bourses d'études reçoivent des contributions de la fédération, une nette augmentation de ces dernières donnerait un signal fort pour l'harmonisation. Cette proposition d'augmentation était d'ailleurs soutenue par le Conseil national lors des débats sur l'initiative sur les bourses d'études, avec également l'idée stratégique qu'une augmentation des contributions de la Confédération seraient une mesure d'incitation efficace à signer le concordat intercantonal. Des promesses qui se sont finalement avérées non tenues, lorsque les parlementaires ont repris le débat.

Concernant les EPF, une tentative pour assurer la transparence quant aux fonds tiers a été nettement rejetée. L'UNES demande aussi cette transparence pour les hautes écoles, afin de vérifier l'influence que les fonds tiers peuvent avoir sur la recherche et l'enseignement. Cette modification de la loi n'a donc pas été acceptée, mais une nouveauté problématique est passée : les EPF peuvent maintenant tripler les taxes d'études pour les étudiant-e-s venant de l'étranger. Cette inégalité est déconcertante, car les étudiant-e-s de Suisse ne payent pas des taxes supplémentaires quand ils ou elles étudient à l'étranger. Dans le contexte actuel, cette modification envoie un signal très négatif aux autres pays. De plus, les taxes d'études ne forment qu'une petite partie du budget d'une haute école; une augmentation leur apporte donc peu mais pénalise en même temps fortement les étudiant-e-s et mène à une plus grande sélection, avec comme critère les différentes situations financières. Même le Conseil des EPF s'est prononcé contre ce changement. L'UNES demande donc maintenant au Conseil des EPF de rester fidèle à sa ligne et de ne pas faire usage de cette possibilité de traiter les étudiant-e-s de l'étranger et de la Suisse d'une façon inéquitable.

Le message FRI reprend encore deux domaines fondamentaux de la formation tertiaire : la formation professionnelle supérieure ainsi que la formation en médecine humaine. La formation professionnelle supérieure a besoin de soutien financier pour se développer dans le système éducatif dual suisse, qui doit être renforcé. Mais les belles paroles ont eu raison de ces projets et malgré la reconnaissance de l'importance de ce secteur, les moyens financiers mis à disposition ne sont pas à la hauteur. Un autre domaine important est l'augmentation des diplômes en médecine humaine pour répondre au manque de médecins en Suisse. 100 millions ont été accordés pour ce projet. Bien que l'UNES salue cet investissement, elle renvoie tout de même à la prise de position de la Swiss Medical Students' Association (swimsa), qui attire l'attention sur le fait qu'une augmentation des places d'études en médecine n'implique pas uniquement des moyens financiers mais également des réflexions quant à la qualité de cette formation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à
Gabriela Lüthi, membre du comité exécutif de l'UNES, +41 76 443 71 99, gabriela.luethi@vss-unes.ch